



SNCF: France 2 ou la haine du gréviste

Le 13 juin 2014, les cheminots, majoritairement en conflit avec leur direction, décident la grève dont l'objectif à termes est le maintien de leur statut social dans la fonction publique.

Le commentaire à l'antenne ne s'attardera pas, bien sur, sur l'ouverture du rail à la concurrence en 2002 exigée par l'Union Européenne, ni sur le fait que la réforme crée une entité supplémentaire au-dessus de la SNCF et de RFF, ouvrant la porte à la privatisation.

OUI ! Les salariés de la SNCF sont inquiets. Les exemples en matière de privatisation ne manquent pas qui ont donnés les catastrophes que l'on sait comme le rail en Grande Bretagne et les cascades d'accidents ferroviaires qui ont suivis. Ou encore comme « Orange » avec les dégâts humains qui ont fait la « Une » de nos éditions.

Le journal du 20H de France 2, au service du public, y consacre un reportage en longueur, mais pas sur le fond. Ce sont de multiples interviews sur le ressenti des usagers qui expriment, pour beaucoup, leur mécontentement.

Pourtant... Quel droit de réponse des salariés gréviste pour expliquer cette situation aux français ? Quid de l'égalité du temps de parole ? Le motif de cette grève est peu expliqué par la rédaction de France 2. Est-ce à dessein ? On peut s'interroger.

Le vrai scandale, c'est que faute de négociation les cheminots soient contraints à la grève. Plusieurs journées sans salaire pour un cheminot seraient sans aucune incidence ?

L'autre scandale, c'est l'attitude de la rédaction qui « omet » d'en exposer les motifs pour ne relever que la gêne sur les usagers ! Pourquoi aucun syndicaliste de la CGT, premier syndicat des cheminots, ou de SUD RAIL, n'est-il sollicité pour répondre à France 2 ?

Pourquoi un journaliste en « stand-up » sur le plateau parle-t-il des salaires des cheminots ? Quel est le rapport avec l'actualité ? Seraient-ils grassement payés ? Auraient-ils même la garantie de l'emploi ? Certains partiraient-ils à 60 ans, cet âge privilégié ?

S'il s'agissait d'autres pays récemment dans l'actualité, nous parlerions de propagande. Ici le jeu est plus subtil puisque c'est précisément à l'échelle d'une vaste interview collective « in vivo » où l'utilisateur même donne son avis, presque en direct à la télévision, au journal de 20 H... Alors forcément, cela devient une vérité incontestable.

Quelle est cette méthode journalistique réductrice qui n'enquête pas et qui n'informe pas sur les tenants et les aboutissants ? Quelle est cette méthode journalistique populiste qui jette une partie des français, les bons et légitimes contre les autres, les mauvais ceux qui se battent non seulement pour leurs droits mais également pour un vrai service public ?

Pourquoi un tel parti pris antisocial dans le traitement de l'information sur le service public, qu'il s'agisse de faits de grève dans les transports en commun ou ailleurs ?

Cette vision tendancieuse et libérale du journalisme est choquante et devient malheureusement trop systématique à France 2 dès lors qu'elle relate des conflits sociaux.

La CGT dénonce avec force cette information tronquée et orientée qui ne sert ni à la compréhension ni au décryptage de la réalité si indispensable aujourd'hui.

Paris,
Le 17 juin 2014